

SEPTIÈME PARTIE

D'UNE GUERRE MONDIALE A LA SUIVANTE
1918-1940

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA PÉRIODE 1918-1940

C'EST DURANT LES DEUX DECADES ECOULEES ENTRE L'ARMISTICE du 11 novembre 1918 et le bombardement aérien qui, à l'aube du 10 mai 1940, marque le début d'une nouvelle tourmente guerrière, que Forest prend définitivement figure urbaine.

Le *chiffre de la population* augmente de plus de 15.000 unités, *celui des maisons* d'environ 2.250. Les espaces libres entre la masse urbaine de la capitale et du faubourg saint-gillois, d'une part, et l'agglomération forestoise dite Le Centre (ou Vieux-Forest), d'autre part, sont traversées de *nombreuses voies nouvelles*, progressivement bordées de *constructions d'allure citadine*, parmi lesquelles maints immeubles à appartements multiples de six, sept et huit étages, au-dessus desquels se profilent les hautes tours de deux monuments nouveaux : *l'église Saint-Augustin* et *l'hôtel communal*.

L'antique domaine des prairies, dans le fond de la vallée, est lui-même envahi par la *marée urbaine*. L'*industrie* n'y laisse plus subsister que des vestiges des traditionnelles activités rurales. *Les paysans cèdent la place aux citadins*.

L'armistice et le retour du Gouvernement ne pouvaient, du jour au lendemain, ramener les aises et l'abondance du « bon temps d'avant-guerre ». Le monde entier avait subi de trop rudes secousses ; les peuples d'Europe occidentale, exsangues et ruinés, hésitaient devant l'avenir, ne sachant par où commencer les travaux de restauration matérielle et morale.

D'ailleurs, parmi les décombres des empires écroulés du Centre et de l'Est, de nouvelles structures politiques et sociales s'échafaudaient à coups d'émeutes et de massacres individuels et collectifs.

Cependant, les pays vainqueurs eux-mêmes, partiellement ravagés par les batailles et épuisés par leur victoire même, se heurtaient à mille difficultés pour passer de l'économie de guerre à l'économie de paix.

Des années furent nécessaires pour que s'accomplisse le rétablissement de conditions normales.

Évoquons quelques-uns des principaux problèmes que l'on eut alors à résoudre en Belgique en indiquant rapidement leur incidence sur la vie forestoise.

Lutte contre la vie chère et ses conséquences

Tout d'abord il y eut le problème du *renchérissement du coût de la vie* provoqué par des causes diverses, parmi lesquelles la *dépréciation de la monnaie nationale* par rapport aux monnaies étrangères (plus spécialement à l'égard de la livre sterling et du dollar).

Comme toujours en pareil cas, les autorités eurent recours à l'établissement d'un *prix maximum des denrées de première nécessité*. Mais, comme dans le passé (v. p. 145), cette procédure n'eut d'autre résultat que de faire disparaître les produits du marché régulier. Le beurre, par exemple, dont le prix maximum fut fixé à 8 francs le kilo pris chez le producteur, 8.50 fr. le kilo pris chez l'intermédiaire, devint introuvable, sauf au marché noir, c'est-à-dire à un taux usuraire. L'amende de 26 à 300 francs et la confiscation éventuelle des marchandises étaient peines insuffisantes pour maintenir le commerçant dans le respect du règlement.

Pour la viande, pour le pain, pour le lait, pour le sucre, etc. il n'en alla pas autrement. D'ailleurs les taux des tarifs de transport par tram ou par auto-fiacre, celui du gaz et de l'électricité, celui des loyers ne haussaient-ils pas aussi ? Tout augmentait énormément, mais les salaires et traitements à peine !

Dans de telles conditions la masse des ouvriers était naturellement vouée à une vie misérable... et par suite, croissait un *mécontentement général*. Or, on venait d'accorder le droit de vote — le fameux *suffrage universel* réclamé depuis deux ou trois décades — et les révolutions d'U. R. R. S., d'Allemagne et d'ailleurs offraient au peuple belge de dangereux exemples.

Une *intervention des pouvoirs publics en faveur des humbles* s'avérait indispensable et urgente. Le Gouvernement et les administrations locales associèrent leurs efforts. Aux salaires furent ajoutés des *indemnités mobiles* tenant compte des fluctuations du coût de la vie enregistrées par les index-numbers. Dès le mois de décembre 1918, l'armistice à peine conclu, l'administration forestoise avait accordé *un mois de traitement ou de salaire supplémentaire* à tous les membres du personnel communal « attendu que les indemnités de vie chère allouées jusqu'alors ne leur permettaient pas de faire face aux nécessités matérielles de la vie. En mai de l'année suivante, un *secours alimentaire* fut attribué aux ménages dont les ressources totales ne dépassaient pas « l'état de besoin » déterminé d'après les bases d'un barème adopté pour l'ensemble des communes de l'agglomération bruxelloise. Étaient exclues du bénéfice de ce secours les personnes qui refusaient d'accepter un travail considérable, approprié à leurs aptitudes professionnelles et aux conditions de salaires ordinaires (c'est-à-dire 1 franc l'heure pour les hommes, 0.75 fr. pour les femmes), la journée de travail comptant 9 heures au maximum.

A partir du deuxième semestre de l'année 1919, les membres du personnel communal reçurent une *indemnité mensuelle supplémentaire* de 100 à 150 francs.

Ces mesures furent bientôt reconnues insuffisantes. Les demandes d'augmentation, souvent appuyées de menaces de grève ou par une cessation effective de travail (1) se multipliaient. Les associations d'employés et les syndicats ouvriers — aux effectifs considérablement grossis depuis la guerre — remuaient ciel et terre. Lors de sa séance du 7 juin 1920, le Conseil communal de Forest eut à examiner des requêtes de l'Union centrale des travailleurs des services publics, des Inspecteurs de police, des porteurs du Service des inhumations, du Cercle des employés communaux, du Syndicat des employés, de la Commission mixte des commissaires-adjoints et du personnel subalterne de la police, de la Fédération nationale et du Cercle des employés communaux. Toutes réclamaient, soit une revision de barème de traitement, soit une indemnité de vie chère.

C'est qu'en effet le coût de toutes choses ne cessait de s'élever. Les index-numbers officiels publiés par le Gouvernement atteignaient 396 % au début de 1920 et 471 % en septembre de la même année, soit donc quatre à cinq fois le taux de 1914.

A l'instar de la capitale l'Administration forestoise décida, en conséquence, d'allouer au personnel des *allocations spéciales* basées sur le principe d'augmentations dégressives dont le taux variait entre 90 et 4 % d'après les tranches de 1.000 francs des barèmes.

En 1936, les barèmes accordaient, à l'index 700 :

Catégories	Minimum	Max.	En 1936	
			Minimum	Max.
<i>Services administratifs :</i>				
Secrétaire communal	14.050	17.750	50.000	68.000
Receveur communal	12.500	14.525	40.000	61.200
Chef de division	12.300	14.325	40.000	54.000
Chef de bureau	10.300	12.125	30.000	44.000
Sous-chef	8.850	10.125	25.000	34.000
Commis principal	7.450	8.650	23.475	27.775
Commis 1 ^{re} classe	5.450	7.250	13.800	26.325
» 2 ^e classe	3.750	5.225	12.425	22.750
Dactylo	3.750	7.250	12.425	25.625
Huissier-messager	4.000	5.900	12.425	20.000
Messager	3.000	5.000	11.200	17.500
<i>Service technique :</i>				
Ingénieur, directeur	14.050	17.750	50.000	68.000
Inspecteur	8.850	11.825	25.000	34.000
Conducteur	7.450	8.650	23.475	27.775
Surveillant	3.750	7.250	12.425	22.750
<i>Police :</i>				
Commissaire	10.300	13.775	38.575	54.000
Officier de police	8.300	10.125	34.000	44.000
Agent spécial	5.900	8.050	17.950	28.000
Agent inspecteur	7.650	8.250	24.000	28.000
Agent et garde-champêtre	5.900	6.800	13.800	22.750

(1) Par ex. la grève des tramwaymen en octobre 1921, qui provoqua l'intervention de la *Ligue civique*, dont les membres se substituèrent au personnel défaillant.

En 1936, les barèmes accordaient, à l'index 700 (suite) :

Catégories	Minimum	Max.	En 1936	
			Minimum	Max.
<i>Personnel enseignant :</i>				
Instituteurs prim.	5.000	10.125 ⁽¹⁾	15.425	37.240 ⁽²⁾
Frœbeliennes	3.750	8.250	11.650	29.792 ⁽²⁾
<i>Personnel ouvrier :</i>				
Brigadiers	15.00 à 17.95 fr. p. j.		En 1936, salaires répartis en sept catégories : 38, 39, 40, 43, 44, 45, 45 frs par jour et atteignant au bout de la 36 ^e année de service les maxima : 43,50, 45,25, 47,25 ; 52, 53, 54 et 55 frs.	
Balayeurs, ouvriers de voirie	12.50 à 13.75 fr. p. j.			
Terrassiers	12.50 à 15.00 fr. p. j.			
Hommes de métiers	14.15 à 16.90 fr. p. j.			
Jardiniers	13.50 à 16.25 fr. p. j.			

- Grâce à la pression des syndicats, au S. U., à la présence de socialistes au sein du Conseil des ministres la classe ouvrière obtenait :
- des *pensions de vieillesse* (loi du 31 août 1920, complétée et modifiée en 1924) ;
 - la *réduction de la journée de travail* à 8 heures ou de la semaine à 48 heures (loi du 14 juin 1921) ;
 - la *réglementation du contrat d'emploi* (loi du 7 août 1922) ;
 - l'*abolition de l'article 310 du Code pénal*, autrement dit la garantie de la liberté d'association ou la reconnaissance officielle des syndicats (loi du 24 mai 1921) ; bien avant le vote de cette loi, en sa séance du 30 octobre 1919, le Conseil communal de Forest, après examen d'une lettre émanant de l'Union centrale belge des Travailleurs des Services publics, s'était déclaré d'accord « pour entendre désormais en Sections réunies les membres du personnel de l'administration qui seraient éventuellement chargés de présenter certains desiderata au nom de leurs collègues ;
 - l'institution du *Fonds national de crise* (loi du 1^{er} février 1921) qui allouera 3 francs par jour au chômeur, 0.60 fr. par jour à son épouse et, éventuellement pour chacun des enfants de moins de 14 ans ; les organisations ouvrières estimant ces allocations insuffisantes sollicitèrent un supplément de la part des provinces et des communes. D'où la constitution d'un *Fonds de crise* par les communes de l'Agglomération bruxelloise... (« garantie de paix sociale », comme dit le procès-verbal de la séance du 14 février 1921, lequel ajoute : « La crise industrielle et commerciale plonge dans la misère de nombreux chômeurs dont le nombre va continuellement en augmentant. Les caisses de chômage ont épuisé leurs réserves et se trouvent dans l'impossibilité d'intervenir. »)

Pour répondre à un vœu exprimé par la C. M. du 1^{er} janvier 1919, l'Administration communale de Forest avait déjà fait entreprendre la *construction d'un égout collecteur* au quartier du Pont-de-Luttre en vue de mettre un certain nombre de chômeurs au travail.

Malgré tous ces efforts accomplis en sa faveur la classe ouvrière n'aurait pu résister aux privations si d'autres mesures n'avaient été prises. Citons-en quelques-unes. Tout

(1) Les directeurs et directrices d'écoles primaires recevaient en outre une indemnité annuelle égale à 25 % du traitement d'instituteur, plus une habitation gratuite ou une indemnité compensatoire de 2.000 frs. par an. — En 1936, 36.010 à 41.375.

(2) Supplément communal y compris.

d'abord la constitution des *coopératives intercommunales de l'agglomération bruxelloise* pour le ravitaillement en lait des enfants et des malades et l'approvisionnement en viande. A propos de la seconde nommée l'extrait ci-dessous d'un procès-verbal du 24 avril 1919 est suggestif :

« La viande de boucherie se vend à des prix beaucoup trop élevés pour permettre à la classe ouvrière ou à la moyenne bourgeoisie de se nourrir convenablement. Le rétablissement des prix normaux ne se produira qu'après de longues années, lorsque le cheptel sera reconstitué... Il faut lutter contre l'anémie de la population due aux privations et misères du temps de l'occupation. Pour cela il faut lui fournir à bon compte des aliments carnés, réparateurs de ses forces perdues ; introduire dans le pays de la viande congelée importée d'Amérique... »

Forest souscrivit cent quatre parts de 5.000 francs du capital à rassembler pour la constitution de la *Société coopérative intercommunale des magasins et transports frigorifiques de Belgique*.

Lutte contre la crise du logement

En même temps il fallait songer à parer aux graves inconvénients de la pénurie de logements, laquelle sévissait avec une acuité particulière à Forest. L'industrie de la construction, nous l'avons vu (p. 276), avait été complètement arrêtée et, non seulement beaucoup de familles évacuées des régions sinistrées du pays s'étaient rassemblées dans l'Agglomération bruxelloise, mais, en outre, de nombreux ménages nouveaux s'étaient constitués. Les petits propriétaires, pressés par le besoin, écrasés par l'impôt foncier, exigeaient des loyers de plus en plus élevés. Les expulsions de locataires étaient devenues à ce point fréquentes qu'elles gênaient parfois la circulation sur la voie publique. A telle enseigne que le bourgmestre avait fait prendre un arrêté interdisant de déposer le mobilier dans la rue sauf aux endroits désignés par l'administration communale (21 août 1919).

En vue de contribuer à la solution de la crise, les administrateurs forestois eurent recours à divers procédés : l'*allocation de secours aux sans-logis*, la *réquisition d'immeubles vacants* (notamment les immeubles sous séquestre de la famille Momm, chaussée de Neerstalle, n^{os} 214-215), l'acquisition de *baraquements en bois* (provenant de l'ambulance militaire Océan), la participation financière à la constitution et à l'augmentation du capital du *Foyer forestois*, organisme entreprenant la construction d'habitations à bon marché (1).

Retour à la prospérité et début d'une nouvelle crise.

Ainsi fut doublé le cap des difficiles années 1919-1920-1921. Par la suite, la situation s'améliora progressivement. La restauration des régions dévastées des Flandres et la remise en marche des industries détruites ou arrêtées pendant la guerre provoquant une demande croissante de main-d'œuvre, les salaires haussèrent et, par suite, le mouvement général des transactions commerciales s'amplifia. L'ensemble du pays jouit alors d'une prospérité inconnue aux meilleures périodes du siècle précédent.

Les diverses coopératives intercommunales dont il a été question plus haut devinrent inutiles et disparurent les unes après les autres. La viande congelée fut abandonnée pour la viande fraîche, le pain bis pour le pain blanc, les couques au beurre, les « pistolets » ou les « pains français », le saindoux d'Amérique pour le beurre crème indigène, hollandais ou danois. Et ainsi de suite, jusqu'au moment où le contrecoup d'une nouvelle crise économique, apparue aux États-Unis d'Amérique, vint rompre une fois de plus l'équilibre de la vie sociale.

Le centenaire de l'indépendance nationale (1930) fut célébré sous le signe désastreux

(1) En 1926 était achevée la construction de cent six maisons individuelles et l'on prévoyait que cent soixante-deux logements supplémentaires pourraient être occupés dans un avenir prochain. Un projet d'établissement d'une autre cité-jardin avait été élaboré dès 1921 par l'ingénieur communal Van Ysendijck, mais il n'a pas été réalisé jusqu'à présent, le Bempt, l'emplacement prévu pour l'implantation des immeubles, était toujours menacé par les inondations de la Senne.

des krachs financiers. Les affaires se rétrécirent, les faillites se multiplièrent et le spectre du chômage se dressa à nouveau sur l'horizon ouvrier. Bientôt la tension des changes étrangers obligeait le Gouvernement à procéder à une dévaluation de la monnaie nationale (1935). L'effet de cette manipulation financière conjugué avec l'alourdissement continu des impôts de toute nature fut surtout pénible pour la catégorie des petits bourgeois, fonctionnaires et retraités que la guerre avait déjà tant éprouvés.

La menace d'une nouvelle guerre européenne se précisant par ailleurs et les esprits étant de plus en plus divisés par des passions politiques violemment antagonistes, le trouble ne put que s'aggraver.

L'illusion que la Belgique pourrait demeurer neutre entre l'Allemagne, la France et l'Angleterre en conflit depuis septembre 1939 fut brutalement dissipée le matin du 10 mai 1940.

Question linguistique.

Un mois ne s'était pas écoulé depuis la signature de l'armistice lorsque le conseiller socialiste Camus demandait quelles mesures le Collège échevinal comptait prendre contre les membres du personnel enseignant coupables de menées activistes durant l'occupation ennemie.

Une institutrice et deux instituteurs communaux furent révoqués de leurs fonctions en séance du 9 janvier 1919. Mais la députation permanente ayant improuvé cette grave décision en ce qui concerne l'instituteur Léon Soetewey, pour la raison que l'intéressé n'avait pas été entendu dans ses moyens de défense, le Conseil communal dut reprendre l'examen de l'affaire. En séance du 28 avril suivant, il se prononçait itérativement pour la peine la plus grave, c'est-à-dire la révocation, à l'unanimité des sept membres présents, après avoir entendu l'exposé des griefs articulés par l'échevin Jef Devos, lesquels griefs étaient la fréquentation du cercle « Volksopbeuring » et le port du seul insigne autorisé par l'autorité allemande, le Lion de Flandre sur fond jaune.

La députation permanente ayant à nouveau rejeté la décision, pour absence de preuves, le Conseil communal décida d'adresser un recours au Roi (18 septembre 1919). Un A. R. du 7 juin 1920 notifia à l'Administration communale que les faits invoqués appelaient certes une sanction sévère mais ne pouvaient justifier une peine aussi grave que la révocation. En conséquence, l'instituteur en cause fut réintégré dans les cadres du personnel enseignant communal, après une suspension de ses fonctions d'une durée de six mois, avec privation de traitement.

Les classes flamandes créées par ordre de l'autorité supérieure durant l'occupation (1) furent supprimées, dès la reprise des cours, en janvier 1919, par une note de service de l'échevin Devos. L'enseignement bilingue fut rétabli tel qu'il était auparavant.

A la suite du vote de la loi du 31 juillet 1921 sur l'emploi des langues en matière administrative, la commune dut faire connaître au Ministre de l'Intérieur le régime linguistique applicable pour les services intérieurs ainsi que pour la correspondance avec les autres localités de l'agglomération bruxelloise et avec les départements centraux de l'administration de l'Etat.

Au cours de la discussion qui s'ouvrit à ce sujet au Conseil communal (séance du 29 octobre 1921), le socialiste Edmond Mathijs et le catholique Prosper Peiren se constituant les défenseurs des droits des Flamands réclamèrent la parfaite égalité linguistique de tous les ressortissants de la commune et l'obligation de la connaissance des deux langues nationales par les fonctionnaires de tous les services administratifs.

Maurice Berger défendit le point de vue libéral. Dans le domaine de l'enseignement, il voulait qu'on s'en tint fermement au principe de la liberté de choix du père de famille ; dans celui de l'administration, il distinguait entre service intérieur et relations avec le dehors. Là on ferait, comme par le passé, usage exclusif de la langue française tandis qu'ici l'on utiliserait la langue employée par le correspondant.

(1) *Supra*, p. 282.

Ce point de vue était celui de la majorité.

Pour donner satisfaction au vœu concernant les connaissances linguistiques des fonctionnaires, il fut décidé que le programme des examens pour la collation d'emplois de commis comporterait dorénavant une épreuve éliminatoire, dictée et rédaction, en français et en néerlandais. Pour les autres épreuves, les récipiendaires auraient le libre choix entre les deux langues principales du pays.

Statistique linguistique

Des renseignements suggestifs sur la composition de la communauté forestoise, au point de vue de la langue parlée nous sont fournis par le recensement général de la population au 31 décembre 1930.

Les francophones dominaient puisqu'ils étaient plus de 27.000 sur une population totale de 39.594, soit plus des deux tiers. Mais il y avait tout de même une minorité importante d'habitants parlant uniquement ou le plus fréquemment la langue flamande : 11.234.

La loi du 14 juillet 1932 obligeant de répartir les enfants en âge de scolarité d'après la langue usuelle du foyer familial provoqua la création de quelques classes à régime flamand, bien que son application se heurtât à une résistance très vive, notamment à celle d'un grand nombre de familles flamandes directement intéressées.

Mais l'opposition des francophones surtout était systématique. Elle se fondait sur le principe de la liberté des pères de famille, et dénonçait le danger d'un impérialisme flamand tendant à conquérir la capitale et ses faubourgs.

Une *Ligue wallonne* s'était constituée à Forest. Son président-fondateur, l'avocat et conseiller communal libéral Fernand Pavard, était aussi président de la Fédération des Sociétés wallonnes de Bruxelles et secrétaire général de la Ligue nationale pour la défense de la langue française. Les ligueurs prétendaient d'ailleurs ne nourrir aucune hostilité à l'égard des Flamands et s'être donné pour mission de répandre et de propager les lettres et l'art français, mais aussi de « mettre un frein aux exagérations flamingantes ».

Aux élections de 1938 ils menèrent campagne en faveur des candidats leur donnant toute garantie au point de vue linguistique.

Impossible, d'ailleurs, de préciser la localisation topographique des habitants de la commune audit point de vue. La proportion des francophones est sans doute plus forte dans les quartiers de résidence du Haut-Forest que dans les quartiers industriels, commerciaux et semi-ruraux du Bas-Forest, mais partout les deux éléments linguistiques composants de la population sont intimement entremêlés.

Au sein même des diverses sociétés et groupements sportifs, politiques et autres Wallons, Flamands et Bruxellois bilingues immigrés se trouvent réunis.

Les sociétés locales et les distractions populaires

La plupart de ces sociétés portent un nom français, mais deux au moins arborent une enseigne flamande ; ce sont, notamment, les deux sociétés d'art dramatique *Broedermin* et *De Toekomst*.

Nous retrouvons les sociétés de musique instrumentale et de musique chorale : *Société royale des Fanfares Saint-Denis*, *Harmonie forestoise*, *Fanfares Sainte-Alène*, *L'Echo de la Senne*, *La Chorale du Parc*.

Mais aux sociétés d'art dramatique d'avant-guerre sont venues se joindre la *Jarretière*, *Amicitia*, *De Toekomst* et la *Section dramatique du Cercle des Anciens Combattants* et le *Foyer de l'Orphelin*, la crèche *Le Bercail*, la *Société de Secours mutuels des Combattants* 14-18 ont complété la série des œuvres d'entraide sociale.

Mais ce sont les associations sportives qui groupent certainement le plus d'adhérents et attirent le plus l'attention des foules. Le *football*, devenu un sport national, a vu se constituer sur le territoire de Forest plus d'une demi-douzaine de cercles. A côté des clubs intercorporatifs *C. T. S. Wielemans*, *Sunlight C. S.* et *T. M. T.* (Travail mécanique de la tôle) qui s'exercent respectivement au Bempd, près de la station de Forest-Midi et rue Saint-Denis, nous comptons l'*Excelsior* (rue de la Soierie) (1), la *Royale Union saint-gilloise* dont le stade du Parc Duden est un des plus beaux de Belgique, et enfin la société locale par excellence *La Forestoise*, fondée en 1909, dont le terrain est sis rue de la Station, à mi-chemin entre la place Saint-Denis et la station de Forest-Midi.

Le succès des compétitions entre clubs de football a nui au jeu populaire de la *balle pelote*, sans toutefois le faire disparaître complètement. Les luttes organisées par la *Pelote forestoise*, la *Pelote du Bempd*, la *Pelote de la Sablonnière*, la *Pelote du Parc*, la *Pelote Duden*, la *Pelote des Canadiens* et d'autres groupements locaux attirent toujours un public fervent aux places Saint-Denis et Saint-Augustin et dix autres emplacements des divers quartiers de la commune.

Le *tennis* est beaucoup moins pratiqué, mais le *vélo*, engin de locomotion utilisé par un nombre considérable de travailleurs et d'amateurs de tourisme dominical, a suscité la création du cercle *Le Guidon forestois*.

Cinema et autres distractions populaires

Mais, autant que le football, c'est le *cinéma* qui requiert l'attention de la masse des gens. Le septième art attire jeunes et vieux, hommes et femmes, au point de constituer une concurrence dangereuse pour le *théâtre*, mortelle pour l'*Université populaire* et la *Bibliothèque communale*.

Les deux ou trois salles existant sur le territoire ne suffisant d'ailleurs pas à répondre à l'appétit de distraction — d'évasion comme on dit — du public forestois. Celui-ci court aux premières « visions » des films passant sur l'écran des grands cinémas de Bruxelles-Ville.

La rapidité et la commodité des transports aide à cette migration répétée qui, à certains jours et surtout le dimanche, fait presque le vide dans la plupart des quartiers forestois. Car alors qu'autrefois Forest recevait la visite des Bruxellois, aujourd'hui ce sont les Forestois qui vont vers Bruxelles, même ceux d'entre eux — devenus si rares — qu'occupe encore le travail de la terre nourricière.

C'est qu'en vérité Forest n'est plus qu'une partie de la vaste masse urbaine. D'année en année, le Forestois a perdu ses caractères originaux pour prendre les traits communs du citadin. Il ne se distingue plus de celui-ci ni par ses goûts, ni par ses jeux, ni par ses occupations, ni par son allure générale.

Quoi d'étonnant? Le paysage dans lequel il baigne, ne s'est-il pas transformé d'après le modèle proposé par la grande ville?

(1) L'*Olympia F. C.* et l'*United F. C.* qui jouaient respectivement à l'ancienne Barrière-Saint-Antoine et à l'ancienne Laiterie du Lac, ont disparu avant la seconde guerre du territoire forestois.

L'industrie

La reprise des affaires eut d'heureuses conséquences pour la commune, où nombre d'*entreprises nouvelles* vinrent s'ajouter à celles existant avant la guerre.

Rien que pendant la période comprise entre 1921 et 1926 l'administration communale ne délivra pas moins de cinq cent soixante-six autorisations d'établissements industriels.

C'est évidemment la partie basse du territoire, à proximité des deux voies ferrées vers Hal et vers Luttre, qui en profita le plus. Des anciennes prairies ne subsistent plus que des lambeaux, lesquels d'ailleurs sont presque tous réservés aux extensions futures des usines et ateliers proches.

En dépit des incommodités diverses résultant de la présence d'ateliers et de fabriques, les quartiers de résidence du Haut-Forest ne purent être complètement garantis contre l'invasion des entreprises, la législation existante n'offrant pas les moyens d'imposer un « zoning » rationnel. L'Administration communale pouvait bien émettre un avis défavorable à l'établissement de telle ou telle industrie incommode ou insalubre, mais c'est de la députation permanente de la province de Brabant que dépendait la décision.

Cependant, les conditions de fait ont tout naturellement eut pour conséquence une *concentration massive de l'industrie dans le fond de la vallée*, parallèlement aux grandes voies de communication — routes et voies ferrées — tandis que *dans le Haut-Forest la topographie industrielle reste caractérisée par la dispersion*. Alors qu'ici les grandes entreprises sont rares (1), éparpillées et, somme toute, noyées dans la masse des maisons de résidence, individuelles et collectives, là, dans la dépression autrefois arrosée par les eaux du Gelijsbeek, elles sont nombreuses, rapprochées, souvent contigues et constituent la dominante du paysage. Une ligne de hautes cheminées signale de loin leur jalonnement, depuis celle des grandes Brasseries Wielemans, au nord, jusqu'à celle des Savonneries Sunlight (Lever Brothers), au sud.

On se reportera aux pages 179 et s. pour se rendre compte et de la diversité des catégories d'entreprises industrielles représentées dans la commune, de la force motrice et du nombre de personnes employées. La comparaison de ces données avec celles fournies pour les périodes antérieures permettra de mesurer le chemin parcouru.

Deux faits méritent une mention spéciale. C'est d'abord le *développement de l'industrie de la chaussure en série* (le long de l'avenue Van Volxem : les firmes F. F., Élite, Belgica, Hirondelles, etc.) et l'apparition d'une industrie complémentaire (la fabrication d'œilllets et de crochets pour chaussures).

C'est, par ailleurs, la *multiplication des dépôts de fabriques*, notamment de dépôts raccordés à une voie de chemin de fer (ex. : le dépôt des poutrelles Util, le dépôt des brasseries Delbruyère de Châtelet, et d'autres).

Enfin, une entreprise que l'on ne rencontre guère ailleurs en Belgique : celle qui s'occupe de la *destruction d'archives et de papiers d'affaires* (firme A. De Vriendt).

Quant à l'exploitation des *sablonnières*, elle n'a plus d'autre intérêt que d'attirer l'attention sur la constitution du sous-sol communal. Elle n'est plus qu'une survivance et disparaîtra d'ici peu.

L'exploitation des sablières n'était pas sans présenter des dangers. Que dire de certaines entreprises chimiques de la zone industrielle du Bas-Forest ! Ne citons qu'un seul exemple, celui de l'incendie survenu en juin 1936 à l'usine des Carburants et Goudrons, occupant une superficie de plusieurs hectares, entre la rue Saint-Denis et le chemin de fer vers Hal. Une première explosion se produisit au début de l'après-midi, suivie de toute une série d'autres. Les pompiers de la commune, renforcés par leurs collègues de la capitale, ne parvinrent à localiser le sinistre que vers 18 heures. Quatre ouvriers avaient été grièvement blessés et beaucoup d'autres souffraient de brûlures localisées.

(1) Ex. : La Magnéto belge (rue Marconi).

A mesure du développement des quartiers industriels et résidentiels, se multipliait le nombre des maisons de commerce — débits de légumes et de fruits, épicerie, boucheries-charcuteries, pâtisseries, cafés, magasins de modes, de confections, de journaux, de fleurs, de bijoux, d'appareillage électrique, de T. S. F., etc., etc. — surtout à proximité du noyau (le Centre) et le long des principales voies reliant la commune à la capitale.

L'aspect desdites voies s'est, par le fait, complètement modifié. La *chaussée d'Alseberg* en offre un exemple tout à fait typique. On se souviendra des petites maisons basses, sans étage ou à étage unique, égrénées de loin en loin sur les deux bords de la route et que des champs en contrebas ou en contre-haut séparaient les unes des autres. Depuis la Barrière de Saint-Gilles jusqu'au Spijgigen Duivel on ne rencontrait guère que deux cabarets, *Le Poeltje* et *Il Giardino d'Italia* précédé d'un jardin à tonnelles (entre le coin de l'actuelle avenue Molière et l'Orphelinat rationaliste). Durant le XIX^e siècle s'étaient constituées quelques grandes propriétés de résidence entourées de vastes jardins (1).

Le peuplement croissant du quartier, surtout à partir du début du XX^e siècle, eut pour effet de faire disparaître et les champs — transformés en terrains à bâtir — et les rares maisonnettes paysannes échappées à l'emprise des grands domaines, et ces grands domaines eux-mêmes, morcelés par l'établissement de rues nouvelles (par exemple les rues Timmermans, Cervantès et Branly).

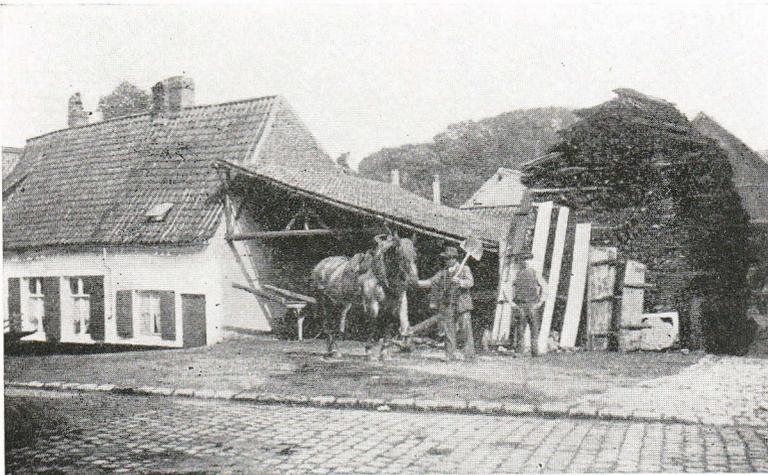
Des immeubles à deux, trois, quatre étages et plus surgirent tout au long de la route et le rez-de-chaussée de la plupart d'entre eux fut affecté à l'exploitation de l'un ou de l'autre commerce de détail ou à une activité industrielle.

La *rue Saint-Denis* et les *avenues du Pont-de-Luttre* et *Van Volxem* qui la prolongent vers la ville sont, de même, bordées presque de bout en bout d'entreprises industrielles et commerciales. De même encore l'*avenue Wielemans-Ceuppens*, reliant le quartier du Pont-de-Luttre à la Barrière de Saint-Gilles.

L'agriculture

Des activités rurales, encore prédominantes il y a cent ans, ne subsistent plus que des reliques éparses entre des horizons urbains. Quelques maraîchers et pépiniéristes s'acharnent à défendre contre la poussée tentaculaire de la grande ville des îlots de cultures, le long de la *chaussée de Neerstalle* et de la *rue du Cerf*.

Dans ce qui survit du *Bempd* et des autres prairies de la vallée s'aperçoit encore parfois un groupe d'une demi-douzaine de vaches qui témoigne de l'existence d'un dernier fermier forestois.



Ancienne ferme Van Keerbergen, rue du Dries.

(1) Le n^o 215 actuel — occupé par les bureaux de deux firmes industrielles, La Société générale des Fours à coke, systèmes Lecocq, et la Société anonyme Applications mécaniques et thermiques — en offre un modèle, d'ailleurs mutilé (du fait d'une double emprise de terrain, l'une nécessitée par l'élargissement de la rue du Hêtre, l'autre par la construction de l'immeuble voisin, n^o 213). Un autre exemple, complet celui-là, est le domaine du Wolvenberg, sur le territoire d'Uccle (chaussée d'Alseberg).

Période 1918-1921

L'administration élue avant la guerre, restée en fonctions durant celle-ci, fut maintenue jusqu'en l'année 1921. Mais entre les associés libéraux et socialistes l'harmonie avait cessé de régner. Des discussions fort vives les opposèrent davantage les uns aux autres au cours des premières années qui suivirent l'armistice, à propos des questions sociales dont il a été question au chapitre précédent (v. p. 292) et aussi, on le pense bien, à l'occasion de rivalités de personnes.

Un des résultats de cette *discord* fut le remplacement de l'échevin socialiste Joseph Everaerts par le libéral Coffé.

L'*obstruction systématique* du conseiller Boulanger ajouta aux difficultés de l'administration locale. Elle faisait de la salle des séances un véritable pandémonium. Interpellateur professionnel, ledit Boulanger se servait d'une trompe d'auto pour couvrir la voix de ses contradicteurs. Des colloques lamentables mettaient obstacle à toute discussion sérieuse.

Une campagne électorale s'ouvrant dans une telle atmosphère devait nécessairement être fertile en incidents mesquins, en violences verbales et imputations calomnieuses. Or un A. R. du 25 février 1921 vint dissoudre les conseils communaux et convoqua les collègues électoraux pour le 24 avril suivant.

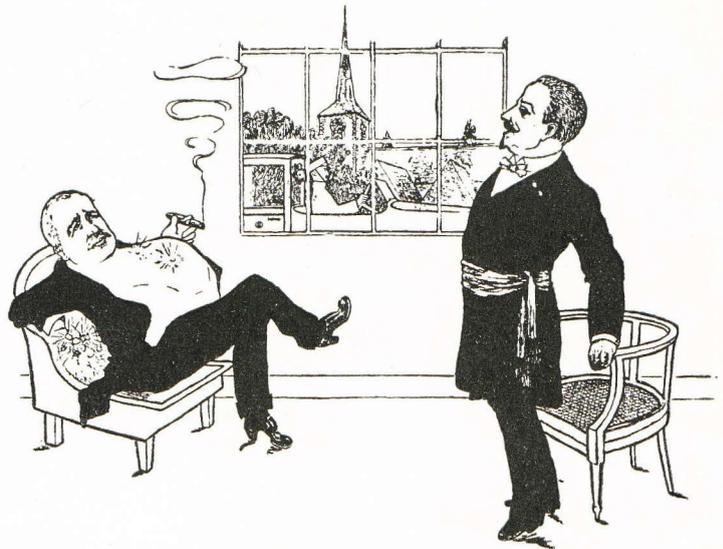
Pour la première fois les élections eurent lieu *au suffrage universel pur et simple, avec la participation des femmes*.

La suppression du vote plural faisait espérer aux socialistes de brillants succès, tandis que les catholiques croyaient trouver dans le vote féminin une compensation

aux pertes que le suffrage universel ne manquerait pas d'entraîner pour eux. Quant aux libéraux forestois ils semblaient apparemment voués à un échec, d'autant plus que des groupements nouveaux venaient envahir bruyamment l'arène politique: le parti des *Classes moyennes*, le parti des *Anciens Combattants* et le parti dit du *Bloc* (où des catholiques notoires se trouvaient associés à des transfuges libéraux et socialistes, dont l'original « sonneur de trompe » Boulanger).

Le bourgmestre libéral Omer Denis était la cible de toutes les attaques. Le Bloc menait contre lui une campagne de dénigrement systématique, lui reprochant un gaspillage criminel des deniers publics. Au nom des socialistes, le conseiller Camus lui reprochait ses tendances réactionnaires.

Selon une tactique électorale éprouvée, les libéraux se défendaient en attaquant leurs rivaux. « L'idéal socialiste, proclamaient leurs feuilles de propagande, l'idéal des socialistes c'est l'étatisme. Supprimer le commerce privé, le remplacer par des organes officiels; la régie



Premier candidat de la liste du Bloc

(qui a passé toute la guerre confortablement installé à Paris)

— Moi, je ne comprends pas qu'on ait pu endetter sa commune pendant la guerre.

Premier candidat de la liste Libérale

(qui a passé toute la guerre à Forest, au milieu de ses concitoyens):

— Et moi, je ne comprends pas qu'on ait pu gagner de l'argent pendant la guerre.

D'après *L'Avenir de Forest*, numéro du 16 avril 1921.

(Le premier personnage, assis, est Boulanger, l'autre, debout, le bourgmestre Omer Denis. Par la fenêtre on aperçoit le clocher de l'église Saint-Denis)

en tout et pour tout. Nous avons eu un avant-goût de ce régime pendant la guerre. C'est le gaspillage des fonds publics, le régime des cartes de sucre, de viande, de lait, de charbon. C'est la suppression de la liberté individuelle ; c'est le régime des fonctionnaires, la suppression de la concurrence et, par conséquent, la négation du progrès... Dans le régime socialiste, tout étant monopolisé par l'Etat ou la Commune, tout étant fait par des fonctionnaires, l'initiative disparaît, et c'est le public qui en pâtît... »

Les résultats des élections montrèrent que nombre de Forestois avaient été sensibles à ces arguments.

La liste libérale obtint 7 sièges ; la liste socialiste 5 ; la liste du Bloc 3 ; la liste catholique 1 ; la liste des Anciens Combattants également 1.

Ci-dessous le nom des élus :

- a) *Libéraux* : Omer Denis, industriel et Jef Devos, commerçant retraité, membres de l'équipe au pouvoir depuis l'année 1904 ; dame Jane Brigode-Ouwerx ; Léon Wielemans, ingénieur, industriel, volontaire de guerre ; Maurice Berger, ingénieur, volontaire de guerre ; Edgard Gabriel, docteur en médecine, et Guillaume Poels, rentier.
- b) *Socialistes* : Arnould Camus, professeur d'athénée ; Edmond Mathijs, ancien directeur d'école primaire dans la commune, frère du défunt échevin des travaux publics, Prosper Mathijs ; Joseph Leemans, agent d'assurances ; Georges Maeck, ouvrier ébéniste ; Gustave Haeck, ouvrier tailleur.
- c) *Catholique* : Prosper Peiren, expert-comptable.
- d) *Du Bloc* : Boulanger, industriel ; Maurice Ablay, industriel et dame Lutens-Woeste, sans profession.
- e) *Des Anciens Combattants* : Richard Lau-ryssen, employé.



Forest balaiera le 10 octobre :

LA LISTE N° 4 des communistes, qui rêvent d'instaurer chez nous l'odieux régime de terreur, de concussion, de famine et de mort qui désole la Russie ;

LA LISTE N° 2 de l'huissier qui, après avoir machiné " le Bloc " en 1921, imagine cette fois, la farce des " anti-politiciens ", dans le seul but de se venger de ses anciens amis libéraux, qui lui refusèrent la place de receveur communal ;

LA LISTE N° 6 du sinistre bonhomme, qui, après avoir vainement essayé d'arriver par le parti libéral, puis par le parti socialiste, puis par le parti catholique, tente une fois encore à force de mensonges, d'égarer l'électeur et d'enfoncer la porte de notre maison communale.

Ces trois listes sont indignes de notre saine population forestoise.

(D'après *L'Avenir de Forest*, publié durant la période électorale de 1926.)

L'indication de la profession des élus permet d'apprécier leur catégorie sociale ; celle de leur lieu de naissance nous fournit, par ailleurs, un témoignage intéressant quant au refoulement des ruraux autochtones par les immigrés.

Sur les dix-sept il ne s'en trouvait que deux nés dans la commune ; parmi les quinze autres on en comptait deux de Saint-Gilles, un d'Ixelles, trois de Bruxelles et un de chacune des communes flamandes dénommées ci-après : Beerst, Hoeylaert, Rummen, Overmeire, Malines, Carnières, Rochefort, Boussu et Réty (France).

D'après le lieu de leur naissance, leurs suppléants se répartissaient ainsi qu'il est dit ci-dessous : deux de Forest, deux d'Anderlecht, un d'Uccle, un de Saint-Josse-ten-Noode, deux de Bruxelles et un de chacune des communes suivantes : Tirlemont, Willebroeck, Alsemberg, Lede, Ruysbroeck, Saintes, Namur, Enghien et Braine-le-Comte.

On le voit, les immigrés de plus ou moins fraîche date, Flamands, Wallons et Bruxellois, l'emportaient de beaucoup sur

les « vieux Forestois » ; dans l'administration des intérêts communaux ces derniers n'exerçaient plus guère d'influence.

La séance d'installation du nouveau Conseil communal eut lieu le 30 juillet 1921. Omer Denis gardait la direction de la commune, et, les socialistes ayant refusé leur collaboration, il put constituer un Collège à majorité libérale — composé de Madame Brigode et de MM. Devos et Wielemans — avec l'aide de l'élus des Anciens Combattants, Laurysse.

Au nom du groupe socialiste, Edmond Mathijs faisait cette déclaration de principe : « Nous faisons toutes nos réserves quant à la formule de la prestation de serment ; nous sommes et nous restons des républicains convaincus. »

Période 1921-1926

Durant toute la période 1921-1926, l'activité du Conseil communal fut entravée par l'obstruction continue des élus du Bloc et par la bouderie des socialistes. Mais les critiques et la surenchère de ces derniers ne manquèrent pas de stimuler le zèle des échevins.

Au début de 1924, les catholiques opérèrent la concentration de leurs forces par la fusion complète de l'Union catholique démocratique avec l'Association catholique conservatrice.

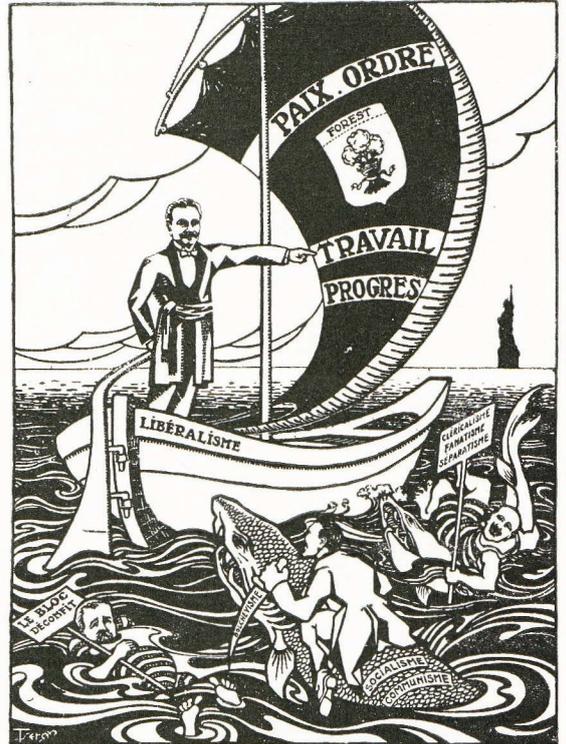
Cette opération, allait, aux élections suivantes, démontrer l'efficacité de l'unité d'action.

Période 1926-1932

La campagne de propagande politique préparatoire aux élections communales du 10 octobre 1926 débuta dans une indifférence presque totale, au témoignage de Maurice Berger, président de l'Association libérale. « C'est que la vie est devenue si difficile et l'avenir si angoissant qu'aujourd'hui l'importance d'une élection communale disparaît devant tant d'imminents problèmes qui nous touchent et nous intéressent plus directement. Puis, disons-le franchement, la politique a fait tant de tort au pays qu'elle en est tombée dans un profond discrédit et que le public ne s'intéresse plus aux querelles d'affiches, de circulaires ou de journaux qui marquent l'approche de tout scrutin électoral... » (1)

A côté des listes catholique, libérale et socialiste, se rangeaient une liste du Bloc, une liste formée par un original, ancien animateur du Bloc de 1921, l'huissier Téléphone Wenmaekers.

Les libéraux eurent, cette fois encore, le



Entre le cléricanisme avec le fanatisme et le séparatisme qu'il engendre, et le socialisme avec le communisme et le bolchevisme qui sont ses aboutissements naturels, le Parti libéral, — à la barre depuis vingt-cinq années, — est le seul qui puisse diriger la barque forestoise dans les voies de la Liberté, de l'Economie, de l'Ordre et du Progrès.

Une fois de plus, les Forestois et les Forestoises renouvelleront le 10 octobre prochain, leur confiance aux sages administrateurs qui ont fait la grandeur de notre commune. Ils voteront. Elles voteront pour la Liste libérale !

(D'après L'Avenir de Forest, numéro du 17 septembre 1926.)

(1) L'Avenir de Forest, 17 septembre 1926, article de Maurice Berger.

plus grand nombre d'élus mais, pour constituer le Collège scabinal, ils durent rechercher la collaboration d'un groupe rival. Un accord n'ayant pu intervenir avec les socialistes, ce furent les catholiques Peiren et Ablay qui complétèrent l'équipe libérale (1). Celle-ci était constituée par Madame Brigode-Ouwerx (échevin de l'Instruction publique), Léon Wielemans (échevin des Travaux publics) et Omer Denis, nommé bourgmestre pour une nouvelle période de six ans.

En 1929, on fêtait brillamment les « noces d'argent » du maieur, c'est-à-dire le 25^e anniversaire de son accession à la première magistrature communale.

Période 1932-1938

Les élections de 1932 donnèrent encore une majorité relative au groupe libéral lequel, toujours conduit par l'habile et actif Omer Denis, maintint son union avec les élus catholiques.

Les socialistes, parmi lesquels le jeune avocat Paul Spaak — futur premier ministre, — poursuivirent au sein du Conseil communal, leur politique d'opposition systématique.

Au dehors se développait un mouvement politique nouveau — dit *rexisme* — expression du mécontentement suscité par le spectacle de certaines fautes du Gouvernement et d'une série d'erreurs et de défaillances individuelles de quelques vedettes de la politique générale du Royaume, par ailleurs stimulé par l'exemple des révolutions totalitaires d'Allemagne et d'Italie (national-socialisme d'Adolphe Hitler et fascisme de Benito Mussolini).

La crise politico-économique sévissant dans l'ensemble du monde et les menaces grandissantes d'une nouvelle guerre européenne accumulées par elle ne manquaient pas de se répercuter dans la commune, de plus en plus intimement mêlée à la vie de la capitale (2).

Période 1938-1940

C'est dans une atmosphère chargée d'orage que se déroulèrent les élections de 1938. Aux passions politiques se mêlaient d'ailleurs les passions linguistiques excitées par le succès de ce que les francophones qualifiaient d'impérialisme flamingant.

Les résultats électoraux furent les suivants :

Partis	Voix obtenues	Nombre d'élus
Libéraux	7.856	8
Socialistes	6.576	7
Catholiques	5.562	6
Rexistes	2.381	1
Communistes	1.675	1
Totaux	24.050	23

(1) Leur parti avait gagné quatre sièges.

(2) Lors des campagnes électorales les grands ténors de la politique bruxelloise, les Hymans, les Devèze, les Vandervelde, les Crokaert, etc., ne manquaient pas de paraître sur l'estrade des meetings forestois. Et les quotidiens, tels *La Dernière Heure*, *Le Peuple*, *Le XX^e Siècle*, *Le Pays réel* et *Le Drapeau rouge*, étaient lus plus avidement que les publications politiques locales éphémères : *L'Avenir de Forest* (libéral), *L'Union catholique*, *Le Petit Forestois* (socialiste) et *Le Grand Forestois* (organe du Bloc).

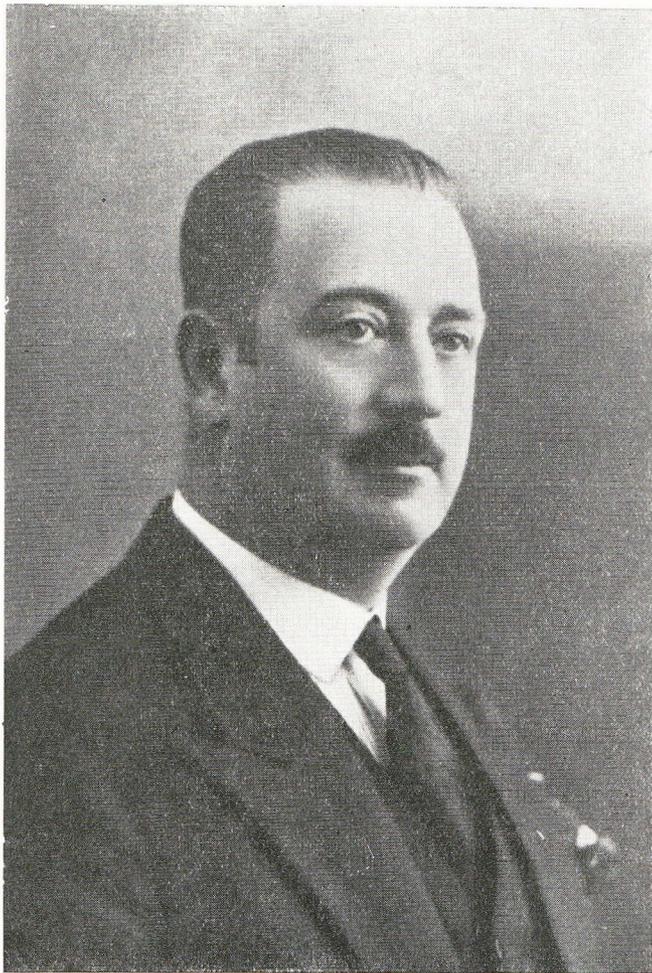
Ensemble, les trois partis dits traditionnels avaient recueilli les cinq sixièmes des suffrages, cependant que les groupements extrémistes de droite (rexistes) et de gauche (communistes) se partageaient le sixième restant.

Les libéraux conservaient la majorité relative, de sorte qu'Omer Denis demeurait le maître de l'hôtel communal ; mais les socialistes serraient les vainqueurs de près, dépassant les catholiques d'un millier de voix. La composition du Collège échevinal s'en trouva nécessairement modifiée : à l'association libérale-catholique qui, depuis 1926, s'était maintenue, non sans heurts, fut substituée une combinaison libérale-socialiste.

Omer Denis n'en présida les destinées que pendant fort peu de temps. Après sa mort, survenue en février 1940, Léon Wielemans, échevin des Travaux publics, lui succéda.

En somme, à partir de 1904, c'est un même homme qui tint en mains les rênes de l'administration forestoise. Cette continuité fut sans conteste une chance pour la commune, en un temps où celle-ci accomplissait précisément sa métamorphose urbaine. Chance d'autant plus grande si l'on considère que dans deux domaines administratifs particulièrement importants, celui des travaux publics et celui de l'instruction populaire, le premier magistrat communal a trouvé une collaboration éclairée et de longue durée. En effet, l'œuvre commencée par Prosper Mathijs et Jef Devos en 1904 fut reprise et poursuivie depuis 1921 par Léon Wielemans et Jane Brigode-Ouwerx.

Un rapide coup d'œil va nous permettre de mesurer son ampleur.



Léon Wielemans, bourgmestre de Forest (1940-1946).

LES TRANSFORMATIONS DU PAYSAGE ET L'ACTION DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS (PROJETS ET REALISATIONS)

L'échevin Léon Wielemans, reprit certains projets de modernisation et d'embellissement esquissés auparavant et les fonda en un *plan d'ensemble*, embrassant les divers quartiers de la commune.

Ce plan prévoyait, en ordre principal : la transformation du quartier du Centre ; l'aménagement d'une zone de beauté et de santé le long de la Corniche dominant la vallée ; la création de voies et moyens de communication entre les parties hautes et basses du territoire et, par delà les limites communales, avec les autres localités de l'agglomération bruxelloise.

Bien qu'il n'ait pu être réalisé complètement, on reconnaîtra à la lecture des notes qui vont suivre que l'administration communale forestoise peut, à juste titre, considérer avec une légitime fierté l'effort accompli.

Transformations du quartier du Centre

Dans le Centre, les embellissements furent considérables au cours de l'entre-deux-guerres. Le dégagement de la vieille église Saint-Denis put être réalisé grâce, d'une part, à la



Monument élevé à la mémoire des soldats forestois morts à la guerre 1914-1918. Œuvre du sculpteur Victor Rousseau et de l'architecte Van Neck, érigée dans le square Omer Denis sur l'emplacement de l'ancienne église abbatiale, en face de l'hôtel communal. (Photo Leclercq) (1940).

cession d'un terrain de 2 ares 99 centiares consentie par le propriétaire de l'ex-abbaye limitrophe et, d'autre part, à l'acquisition de la propriété Borremans (v. p. 183-200).

Ainsi fut obtenue une sérieuse mise en valeur de la belle relique architecturale du moyen âge. De plus, fut permise la création du joli *parc public* faisant face à la maison communale (1). Aménagé suivant les plans d'Auguste Delvaux, il comprend deux parties, l'une réservée à l'agrément du public — et surtout des enfants, — l'autre servant de pépinière et de jardin d'instruction.

Dans le cadre de feuillages de la première brillent, depuis 1922, les figures en bronze doré du *Monument érigé en commémoration* des cent soixante-cinq citoyens forestois morts pour la Patrie pendant la guerre 1914-1918.

L'œuvre est due à la collaboration de deux artistes

(1) D'abord appelé Parc de l'Abbaye, il fut ensuite dédié au bourgmestre Omer Denis.

réputés, le sculpteur Victor Rousseau, Forestois d'adoption, et l'architecte Van Neck. Le groupe des deux grandes figures féminines aux lignes harmonieuses évoque le « Souvenir glorieux » et l' « Hommage aux Morts ».

Parmi les centaines de monuments aux morts érigés à travers le pays il n'en est guère pouvant soutenir la comparaison avec celui-ci.

L'inauguration eut lieu le 30 juillet 1922 en présence d'une foule énorme, au premier rang de laquelle se pressaient les enfants des écoles et les délégations des multiples sociétés locales. MM. Berger, président du Comité organisateur, Devèze, Ministre de la Défense nationale, Jane, représentant de l'Association des Anciens Combattants (1) et Omer Denis, bourgmestre, prononcèrent des discours exaltant l'héroïsme de nos soldats.

Mais les mesquineries de la politique partisane qui avaient suscité d'innombrables discussions quant à la présence de la jeunesse des écoles libres, à la personnalité des orateurs inscrits et à l'itinéraire à suivre par le cortège des participants, provoquèrent d'après critiques après la cérémonie.

Celles-ci eurent des échos au Conseil communal. Nous croyons bon de les rappeler parce qu'ils aident à faire comprendre le climat politique et social d'après-guerre. Le conseiller communal socialiste Haeck (2) éleva une vive protestation contre les passages tendancieux de l'allocation du ministre libéral Devèze. « Ce discours, disait-il, avait un caractère politique et militariste qui n'était pas de mise et qui a froissé les sentiments d'un grand nombre d'assistants... En blâmant les fauteurs de démagogie, M. le Ministre a insulté le parti ouvrier... Il aurait dû se limiter à la glorification des morts et éviter de saisir l'occasion de défendre ses vues personnelles relatives à l'organisation de l'armée et des méthodes à employer pour assurer la défense du pays. »

Le socialisme de l'époque croyait à l'utopie du désarmement universel, de bonne foi d'ailleurs, et son illusion était aussi celle de maints libéraux et catholiques.

Restauration de l'église Saint-Denis

L'Administration communale intervint pour une somme de 100.000 francs dans les frais occasionnés par les travaux de restauration de l'église Saint-Denis, depuis le 21 octobre 1893 rangée par la Commission royale des Monuments et des Sites dans la troisième classe des monuments du culte. Les dits travaux furent entrepris à partir de 1925, d'après les plans de l'architecte G. C. Veraart (3).

Les murs furent décapés, le clair-étage de la nef rétabli, la Geesthuys transformée en jubé, une chapelle des fonts baptismaux et une nouvelle sacristie aménagées. De plus, les fenêtres du chœur de Saint-Denis furent rouvertes et certains remplacements rétablis dans la chapelle Saint-Joseph, la nef, le chœur et la tour (4).

Construction d'un hôtel communal

Si le dégagement de l'église Saint-Denis, l'aménagement du parc Omer Denis et l'érection du monument aux soldats morts à la guerre modifièrent déjà sensiblement l'aspect du Vieux-Forest, l'apparition du nouvel hôtel communal fut encore plus décisive.

Son beffroi, dominant de haut la flèche de l'humble église paroissiale, marque impérieusement d'un signe nouveau dans le paysage le berceau plus que millénaire de la commune.

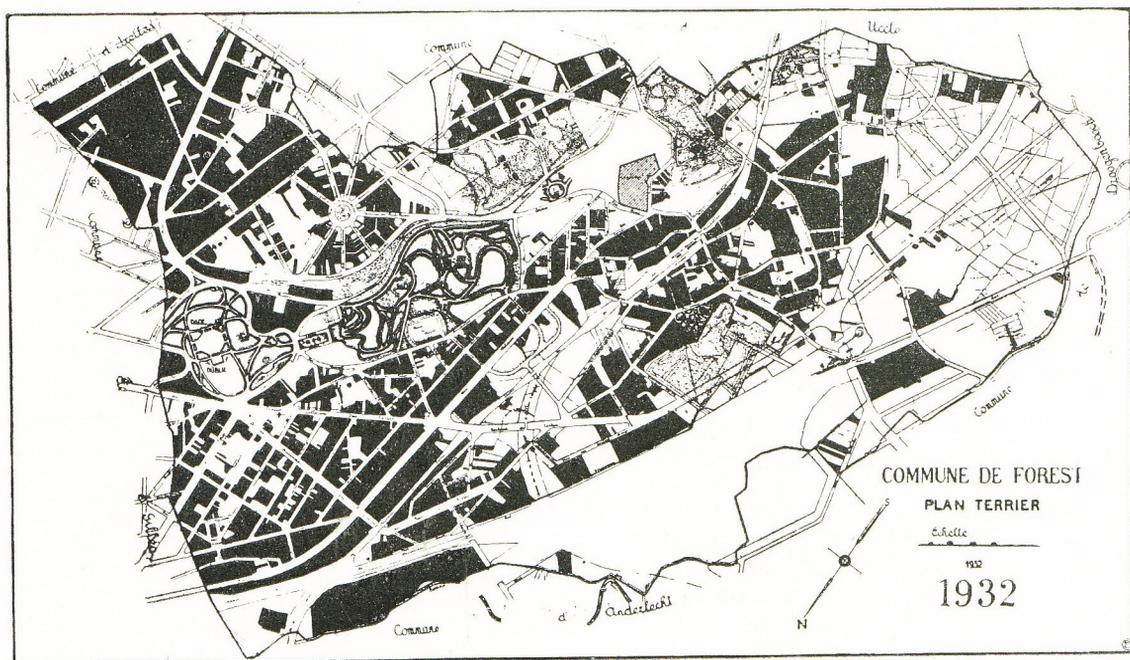
On se souviendra que, dès avant la guerre, la maison communale construite sous le

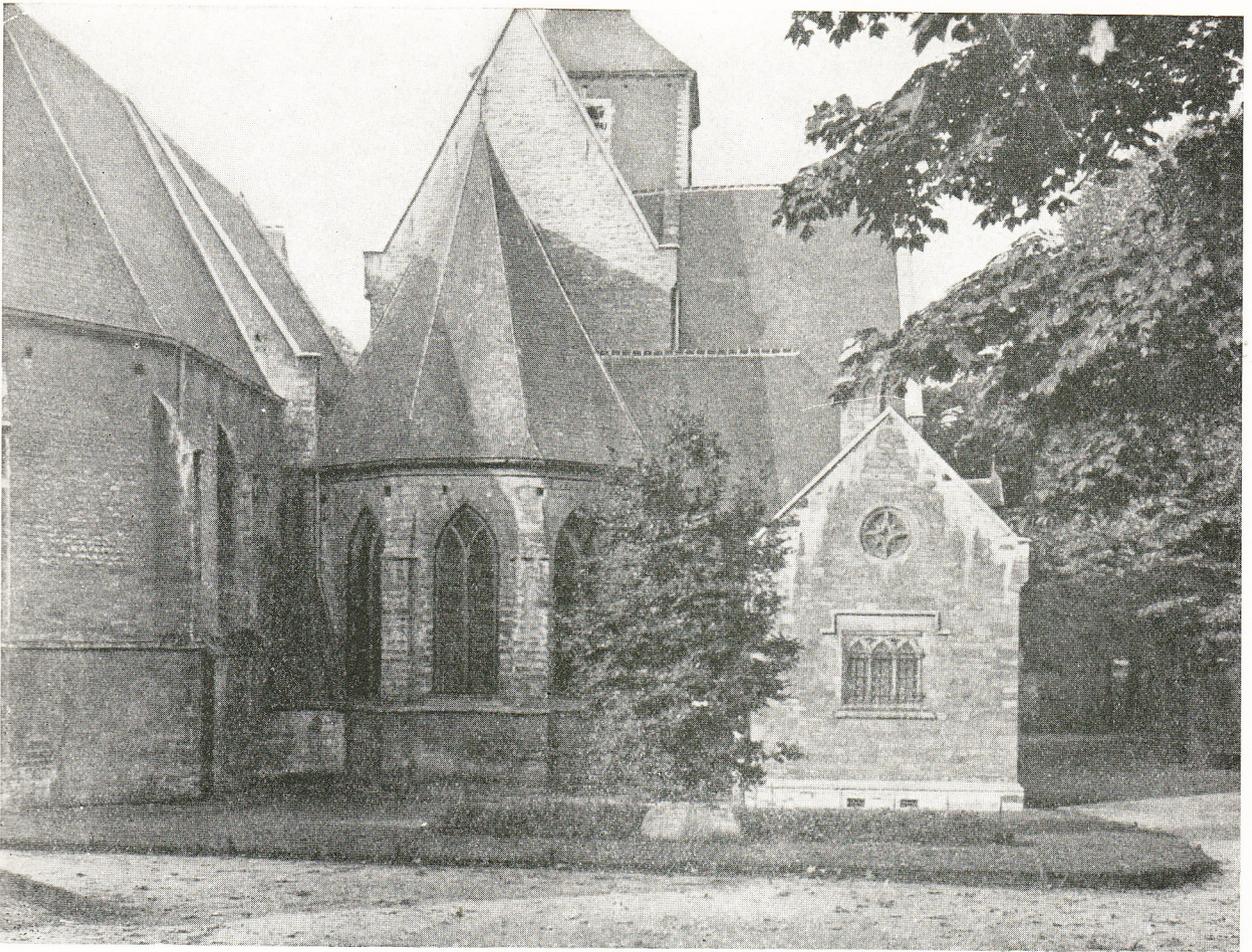
(1) La Section forestoise de la F. N. C. (Fédération nationale des Combattants), inaugura son drapeau le 14 novembre 1920.

(2) Qui avait eu la douleur de perdre un de ses fils à la guerre.

(3) Spécialiste qui s'occupa aussi de la restauration des églises de Beersel, d'Uccle, de Molenbeek-Saint-Jean (Saint-Rémi), de Woluwe-Saint-Lambert et des plans de l'église de Loth.

(4) Cf. A. M. DUGARDIN, *ouvrage cité*.





Chevet de l'église Saint-Denis en 1940. Le bâtiment à droite est une annexe de construction récente.

(Photo Leclercq) (1940).

régime hollandais (v. p. 158), était devenue incapable de satisfaire aux besoins accrus des divers services administratifs. Elle devait l'être de moins en moins lorsque, la paix revenue, la progression démographique reprit un nouvel élan.

La construction de bureaux supplémentaires provisoires dans l'ancien jardin attenant fut la solution à laquelle on eut tout d'abord recours. Mais, dès 1919, en séance du 28 avril, le Conseil avait envisagé de « remplacer sans trop tarder la maison communale existante par une autre digne de l'importance présente et future de Forest ».

Deux questions cependant devaient au préalable être résolues, celle de l'emplacement du nouvel édifice et celle du financement de sa construction.

Divers endroits furent proposés et les hésitations du Collège quant au choix définitif de l'un d'eux suscitèrent d'après discussions, non seulement au sein du Conseil communal mais encore parmi la population. Les commerçants portèrent une attention passionnée au problème du transfert éventuel de la maison commune. Les uns, ceux du Centre, désiraient évidemment le maintien à l'emplacement traditionnel, tandis que leurs confrères des autres quartiers (Pont-de-Luttre, Haut-Forest) souhaitaient — pour des raisons non moins intéressées — le choix d'un emplacement moins éloigné.

Une manifestation populaire protestant énergiquement contre le transfert fut organisée

dans le Centre, le 20 février 1923, à l'heure où le Conseil communal se trouvait assemblé. « Le bruit de la fanfare qui conduisait le cortège a troublé les délibérations du Conseil », note le procès-verbal de la séance de ce jour mémorable.

D'autres catégories de Forestois ne manquaient d'ailleurs pas d'appuyer les vœux des commerçants du Centre. Ils invoquaient des arguments sentimentaux ou historiques qui, en fin de compte, pesèrent d'un poids décisif. On abandonna donc le projet d'établir le nouvel hôtel communal à l'emplacement du stade de l'Union saint-gilloise (Parc Duden).

Mais l'espace occupé par l'ancienne maison communale n'offrait pas une aire assez large pour l'implantation de la nouvelle. L'étendre était indispensable. On ne le pouvait



L'hôtel communal en voie d'achèvement (mai 1937).

(Photo V. Wijnants.)

qu'en expropriant le curé de la paroisse Saint-Denis. Seule la *solution des difficultés financières* retarda l'entreprise des travaux de démolition jusqu'en l'année 1934. Le premier coup de pioche fut donné le lundi 27 février. Alors disparurent du centre de la commune ces bâtiments si longtemps familiers : la maison communale vieille de plus d'un siècle et la maison presbytérale, dont la dernière reconstruction remontait à 1731...

Sur leur double emplacement s'éleva rapidement le magnifique édifice civil qui s'offre aujourd'hui à l'admiration, teintée d'orgueil, des citoyens forestois. Il fut inauguré en 1938.

Son implantation, en forme de double T, n'occupe pas moins de 4.230 mètres carrés. Des possibilités d'extension éventuelle ont été prévues.

L'architecte J.-B. Dewin (1), auteur des plans, s'est inspiré de deux principes essentiels, l'un d'ordre interne, déterminant la disposition des locaux ainsi que leurs dimensions et rapports en fonction des nécessités pratiques quotidiennes de la vie administrative locale, résumé en cette formule : « du dedans au dehors » ; l'autre visant à établir une harmonie de masses et de lignes entre l'édifice et le site ambiant.

La façade principale s'étend sur 56 mètres, en retrait de la chaussée née le long de



Aspect du porche latéral de l'hôtel communal (rue du Curé). Les bas-reliefs des chapiteaux symbolisent certaines industries locales : la fabrication mécanique des chaussures, la brasserie, etc.

(Photo Leclercq) (1940).

l'ancien Geleijsbeek, regardant vers l'antique église paroissiale Saint-Denis et les vestiges de l'ex-abbaye des Bénédictines. Un large porche couvert s'ouvre à l'extrémité nord. Il donne accès vers une vaste salle des fêtes et des mariages sise au rez-de-chaussée et vers un monumental escalier de marbre conduisant aux salles de réunion du Collège échevinal et du Conseil communal, sises à l'étage.

(1) Cet artiste, président de la Société centrale d'Architecture de Belgique, a de nombreuses œuvres importantes à son actif, notamment l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles. Coïncidence curieuse, il est le petit-neveu de Charles Dewin qui grava la pierre encadrée dans la façade de l'ancienne maison communale en l'année 1828 (voir figure p. 185).

Un second porche couvert, établi dans la rue du Curé, permet au public d'accéder aux guichets des différents bureaux administratifs, celui de l'Etat civil, immédiatement à gauche, vers la façade principale, ceux de la population, de la milice, des listes électorales, de l'enseignement, des finances, du cadastre, des travaux publics, etc., répartis au rez-de-chaussée, sur trois côtés d'un vaste hall rectangulaire de 25 mètres sur 30 mètres. Un escalier, aménagé à droite de l'entrée, conduit au Secrétariat et aux cabinets du bourgmestre et des échevins.

De larges et hautes baies encadrées de pierre bleue de Soignies dispensent une lumière abondante dans chacun des locaux.

A l'angle nord-ouest, au-dessus des toitures en tuiles brunes, jaillit une tour quadrangulaire de 48 mètres de hauteur, rappelant les beffrois de l'époque héroïque des communes. Elle est en briques jaunes et roses et cordons de pierre bleue, comme les autres corps de bâtiments.

La décoration extérieure est sobre mais de grand style. Toute une série de bons sculpteurs, Forestois et autres, y ont collaboré : Rousseau, Marin, Hoffman, Witterwulghé, d'Haveloose, Vandevoorde, Canneel, Vriens, Desbonnaires, Wolff.

C'est au ciseau du maître Victor Rousseau que sont dues les deux grandes figures dressées au pied de la façade principale, derrière une balustrade basse de pierre bleue et de fer garnie de quatre groupes de « putti » porteurs de fruits ou de fleurs. L'une évoque la douce et noble vierge Alène dont la crosse aux roses jaillissantes rappelle la sainteté génératrice de miracles. La seconde est le symbole du droit communal : un magistrat en robe médiévale déroule la charte des droits et privilèges communaux authentifiés par le sceau du Prince (voir fig. pp. 5-215).

La volonté d'autonomie locale s'affirme aussi dans les groupes statuaires en bronze doré ornant les quatre angles sous la lanterne du beffroi. Au-devant de chacun d'eux se dresse fièrement un communier armé de pied en cap prêt au sacrifice de sa vie pour la défense des libertés communales.

Le décor en bas-reliefs des deux porches d'accès dont il a été question ci-dessus traite des sujets d'inspiration différente. Celui du porche principal offre divers symboles de la vie familiale et des âges de l'homme : l'amour conjugal, une maman allaitant son enfant ; les premiers pas de bébé ; une ménagère filant au rouet ; une vieille grand-mère accroupie devant l'âtre en compagnie de son minet ; etc.

Aux chapiteaux du porche latéral de la rue du Curé sont figurées quelques-unes des activités productrices du Forest ancien et présent : le travail du vigneron et du brasseur, du tanneur et du cordonnier, du fondeur et du chimiste, de la blanchisseuse, etc.

Quant à l'équipement intérieur du nouvel hôtel communal il répond à toutes les exigences de la technique administrative moderne. Le mobilier est exactement adapté aux besoins des divers services et, par sa couleur, son volume, ses lignes et sa matière, il s'harmonise d'une manière plaisante au cadre architectural.

Au total, la réalisation de ce bel ensemble a coûté environ douze millions. Et cependant le contribuable forestois n'eût pas à subir de charges fiscales supplémentaires. En effet, l'énorme dépense put être couverte grâce surtout au subside de 6.750.000 francs versé par la société Électrogaz à l'occasion de contrats de distribution de gaz et d'électricité conclus avec l'administration communale, grâce aussi à un subside de 900.000 francs alloué par l'Office de Résorption du Chômage. Le complément fut fourni par le produit de la vente de terrains communaux et par le transfert de crédits budgétaires devenus sans objet.

Transformations du quartier du Haut-Forest

Dans le même temps où, dans le Centre, s'achevait le beffroi de l'hôtel communal, surgissait au sommet de l'ancien Galgenberg le clocher de béton de la nouvelle *église Saint-Augustin*. Son sommet domine de haut la sorte de falaise constituée par la rangée de buildings de la rue du Hêtre. Il atteint, en effet, une altitude de 155 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dans le vaste paysage de l'Agglomération bruxelloise, cette tour massive surmontée



L'illumination de l'hôtel communal le soir de l'inauguration (1938).

d'une croix est devenue un repère facile pour le promeneur s'aventurant dans les campagnes au sud et au sud-ouest de la capitale.

Autour de l'église règne une pelouse circulaire d'herbe drue d'où jaillissent quelques frêles peupliers dont le feuillage forme un écrin de légères draperies mouvantes.

Transformations de la Corniche

Entre les quartiers du Haut et du Bas-Forest, le long de la corniche, l'Administration a envisagé la constitution d'une large zone destinée à sauvegarder la beauté du territoire



Au centre, la tour de l'hôtel communal, à droite la pointe du clocher de l'église Saint-Denis. Au premier plan, les cultures des petits colons au début de la guerre 1940-1944. En deça passera le boulevard de Grande Ceinture. (Photo Leclerc) (1940).

communal et la bonne santé de ses habitants. Les éléments essentiels en sont le Parc (erronément dit de Saint-Gilles), le Parc Duden, les anciens domaines Vimenet et Fontaine-Vanderstraeten et le cimetière du Beukenberg.

Le Parc de Forest n'est plus ce *no man's land* dangereux inspirant la crainte au passant atterré (v. p. 197). Oasis parée de pelouses gazonnées aux lignes balancées, de parterres fleuris en toute saison et de bouquets de pins, de chênes, de hêtres et de marronniers, il est devenu le rendez-vous des mamans et des enfants. Une plaine de sable fin et une vaste esplanade centrale ont été aménagées spécialement pour le délassement de ces derniers, tandis que des bancs, au long des avenues cendrées, s'offrent au repos, aux rêveries et aux méditations des convalescents et des vieillards. Un pavillon avec terrasse permet aux altérés de se rafraîchir le gosier sur place.

Ce beau domaine ouvert sera raccordé aux hêtraies ombreuses du Parc Duden. Déjà le square Lainé marque le premier jalon de la liaison qui ne sera complète qu'après l'aménagement d'une entrée monumentale à la lisière nord de l'antique Kruijsbosch.

A l'autre bout du bois s'étendait autrefois le *domaine Vimenet* (*Zaman*). Du parc qui l'entourait, le long de l'avenue du Domaine, il ne subsiste guère qu'une demi-douzaine d'arbres, mais le château est resté debout. Les services administratifs de la commune y trouvèrent abri durant les quelques années entre la démolition du presbytère et de l'ancienne maison communale et la construction du nouvel hôtel communal.



La plaine de sable réservée aux enfants dans le parc de Forest (mars 1938).

Si les projets élaborés se réalisent un jour l'on verra naître sur le coteau où mûrissaient autrefois les grappes du vignoble de l'abbaye (v. p. 26) un vaste *Centre de Santé*. A l'emplacement de l'ancienne demeure patricienne du sénateur Zaman sera installé un groupe scolaire comprenant des classes en plein air, et le grand espace restant disponible, aménagé en terrasses, sera réservé aux jeux et aux sports, jusqu'aux abords du *domaine Fontaine - Vanderstraeten*.

Le *cimetière du Beukenberg* étant voué à une disparition pro-

chaine (1), l'antique colline de sable pourra, elle aussi, servir d'assise à des courts de tennis, des terrains de baskett-ball et d'autres jeux de plein air.

Ainsi, tout au long des coteaux, du nord au sud du territoire communal, se déroulerait une ample zone où les frondaisons des parcs alterneraient harmonieusement avec des espaces ouverts aux libres caprices de l'air et de la lumière. Toute la population trouverait, pour s'y retremper, un cadre de calme beauté devant l'émouvant panorama du versant occidental de la vallée de la Senne.

Les voies et moyens de communication

L'expropriation de l'ancien domaine Vimenet a enfin permis de résoudre le problème — vieux de plusieurs siècles — d'une liaison aisée entre le fond de la vallée et le plateau. L'*avenue Victor Rousseau*, issue de la place de l'Altitude 100, a été prolongée par une rampe en S jusqu'au viaduc de Forest-Est, où elle se relie à la rue J.-B. Van Pé — l'ancienne *Quadestraat* — qui mène tout droit à la place Saint-Denis — l'ancien Dries communal.

Depuis 1938, elle est parcourue par un *trolley-bus* (lignes n° 54 et 54 barré) mettant le Centre de Forest en liaison rapide avec les quartiers Saint-Augustin et du Parc et, au delà, avec Saint-Gilles, Ixelles, Bruxelles (gare du Quartier Léopold), Schaerbeek et Machelen.

A travers le fond des sablonnières exploitées au nord du Beukenberg, la *rue d'Huart*, en prolongement des avenues Van Volxem et Zaman, établira avec Uccle une voie de communication plus aisée que l'*avenue Fontaine-Vanderstraeten*.

Vers le canal de Charleroi et, au delà, *vers le centre de la commune d'Anderlecht*, sont prévues deux grandes voies, l'une partant du Pont-de-Luttre, l'autre de la gare de Forest-Midi.

(1) L'établissement d'un vaste cimetière sur le territoire d'Alsemberg, est aujourd'hui chose faite.

Enfin, un *boulevard de Grande Ceinture* à établir dans le prolongement du *boulevard Guillaume Van Haelen*, a été prévu. Le projet d'alignement a été définitivement fixé par A. R. en juillet 1923. Un premier tronçon, large de 32 mètres, relierait l'avenue Van Volxem à la rue de l'Eau, en passant par le carrefour de la rue du Fondateur et de la rue des Anciens Étangs et longeant ensuite la voie ferrée à environ 100 mètres de distance. Une large zone de recul est donc envisagée afin de ménager le vieux noyau historique : les vestiges de l'abbaye des Nobles Dames Bénédictines. Un deuxième tronçon, large de 45 mètres, avec zones de recul de 8 mètres de largeur, irait de la rue de l'Eau à la chaussée de Ruijsbroeck.

De la sorte serait réalisé partiellement un vieux projet urbanistique dû à la prévision du roi Léopold II et de son collaborateur Victor Besme.

Nombre d'autres rues de moindre importance ont été projetées dans l'entre-deux-guerres en fonction du *plan d'ensemble des travaux de voirie et d'embellissement*, notamment dans la zone basse sise aux confins des communes d'Anderlecht et de Drogenbosch. Plusieurs d'entre elles devront leur naissance à l'établissement du boulevard de Grande Ceinture susdit.

Mais il en est déjà quelques-unes, notamment dans le Haut-Forest, dans le quartier du Pont-de-Luttre et dans le quartier du Chant des Grenouilles, qui ne sont plus au stade d'avant-projet mais déjà sont bordées d'immeubles. Nous en avons cité des exemples (v. p. 208), notamment la rue Cervantès, percée à travers un de ces grands domaines apparus au cours du XIX^e siècle le long de la chaussée d'Alsemberg. C'est le morcellement d'un autre domaine qui est à l'origine de la rue Branly.

On se reportera au tableau des rues (p. 31), si l'on veut trouver le relevé des voies dont l'existence est postérieure à l'armistice du 11 novembre 1918.



Le chemin du Mystère (ou de la Croix), séparant les domaines Duden (à gauche) et Zaman (à droite). Depuis le morcellement du dernier nommé le mur a été abattu et l'étroit chemin a fait place à une large rue courbe.

(Photo A. Carmoy.)

Lignes de tramways

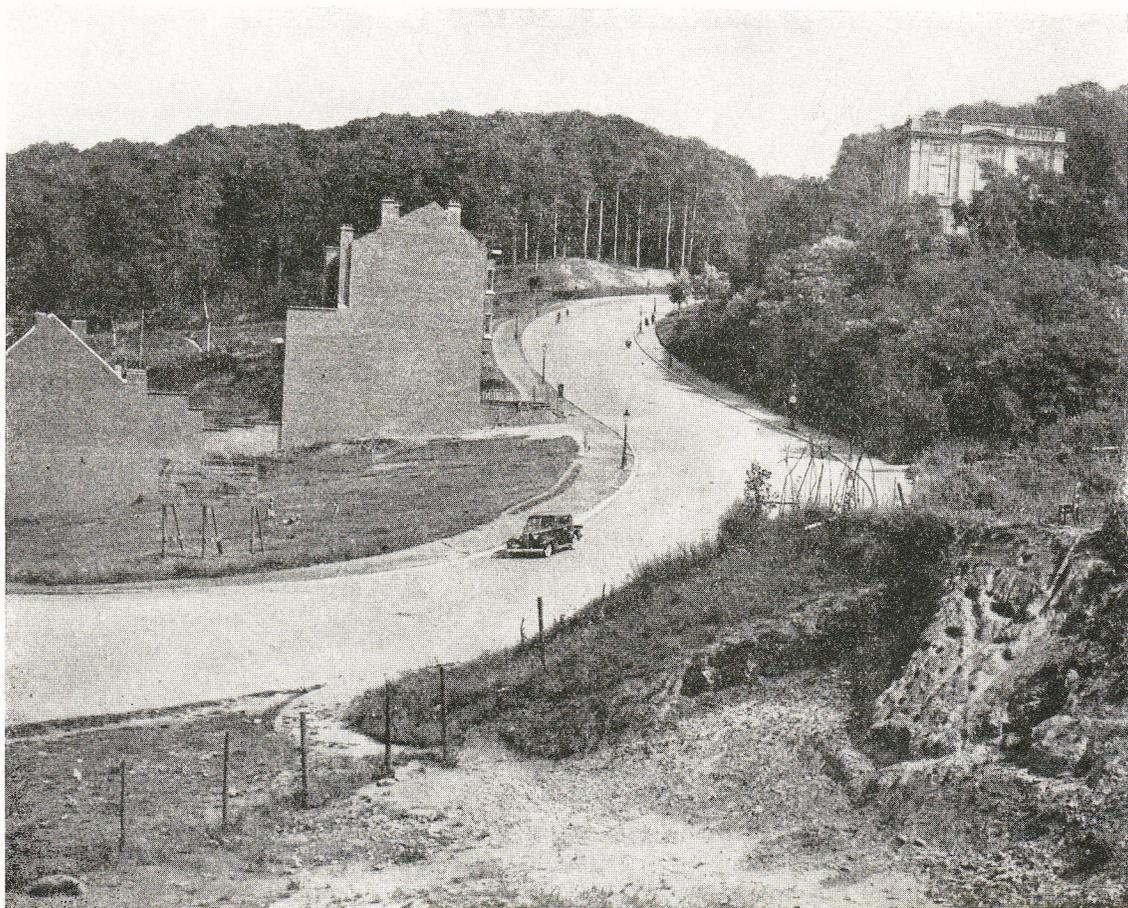
Maintes lignes, outre celle du trolley-buss déjà signalée, ont multiplié les liaisons de Forest avec les autres parties de l'agglomération bruxelloise, à partir de la place Saint-Denis, par où passent ou viennent « boucler » les trams

N^o 52 (vers gares du Midi et du Nord et l'avenue Astrid),

N^o 53 (vers Vilvorde, à travers le centre de Bruxelles),

N^o 58 (entre Uccle et Vilvorde),

N^o 74 (vers Schaerbeek et la Porte de Tervueren, en passant par les grands boulevards centraux de la capitale),
à partir de la place de l'Altitude 100 où « bouclent » les lignes n^o 48 — vers la Bourse — et n^o 7 — vers la porte de Namur, la gare du Nord et Berchem-Sainte-Agathe ; à partir de la place Wielemans-Ceuppens : n^o 13 (vers Ganshoren), n^o 14 (vers Jette).



L'Avenue Victor Rousseau prolongée à travers l'ancien domaine Vimenet. Elle établit une liaison entre le bas et le haut du territoire communal. Un trolleybus y circule qui met le centre de Forest en communication avec Saint-Gilles, Ixelles, Bruxelles, Schaerbeek, Evere et Machelen. Sur la hauteur, à droite, l'ancien château Vimenet (aussi dit Zaman) et, derrière, les frondaisons du domaine Charlier. A gauche, celles du parc Duden.

Les quartiers du Haut sont desservis par les lignes n^o 6, n^o 9, n^o 10, n^o 11, n^o 12 — entre Uccle et divers points de l'agglomération (Berchem, Jette, Laeken), — n^o 49 — entre le Bois de la Cambre et Laeken.

Deux lignes d'autobus passent dans le fond de la vallée, reliant la gare du Midi à Ruijsbroeck et Loth, d'une part, Uccle-Calevoet, de l'autre.

L'ENSEIGNEMENT

Au cours des dernières semaines de la guerre les élèves avaient dû être licenciés pour permettre le logement des troupes allemandes en retraite. Ensuite vint l'occupation des mêmes locaux par les troupes françaises et anglaises se rendant, par étapes, vers le Rhin.

L'année suivante (1919) fut marquée par :

- la création d'une *école industrielle et commerciale du soir*, se substituant aux cours libres spéciaux qui, durant les hostilités avaient connu le succès que l'on sait ; Forest contribuait ainsi aux efforts entrepris sous l'égide de l'Etat en vue de développer l'enseignement technique dans le pays ;
- l'organisation d'un *cours de coupe et de confection* ;
- la réorganisation de l'*école de musique*, dont le programme comprit dorénavant l'étude du solfège et de la théorie musicale, la pratique du chant individuel et choral, l'enseignement du piano, du violon, du violoncelle et de la contrebasse (1) ;
- la reprise de l'examen d'un projet de construction d'un *nouveau groupe scolaire*, rue de Fierlant, sur l'emplacement de la pouilleuse cité Vanderschrick ; ce groupe devait comprendre, selon les plans provisoires de l'architecte Charles Riffart : sept classes pour garçons, sept classes pour fillettes, trois classes gardiennes, deux grands préaux, trois cours de récréation, une salle de jeux pour les petits de l'école gardienne, une salle de bibliothèque, un musée, deux bureaux pour les chefs et deux habitations pour les ménages de concierges ; le devis estimatif se montait à près de 2.000.000 de francs. La réalisation de ce projet, nécessitée par le surpeuplement des écoles du boulevard Guillaume Van Haelen et de la rue des Alliés, allait avoir pour effet d'embellir le quartier d'un vaste ensemble architectural dont la commune put légitimement s'enorgueillir. Le nouveau groupe scolaire, conçu d'après les principes les plus modernes, est en effet un modèle du genre. Le terrain nécessaire à sa construction fut acquis dès l'année 1920, mais l'inauguration des classes ne put se faire qu'en 1935.

De l'année 1920 date l'institution des *repas scolaires* en faveur des enfants débiles et l'organisation méthodique des *cures d'air* dans les colonies de vacances. Le service d'inspection médicale scolaire fut élargi au cours des années suivantes. A la fin de 1921 il comprenait un médecin-chef, quatre médecins inspecteurs, des médecins spécialistes et trois infirmières.

La réforme de l'enseignement primaire et gardien.

Sous l'énergique impulsion de Madame Jane Brigode-Ouwerx, succédant à Jef Devos dans les fonctions d'échevin de l'instruction publique, l'enseignement forestois allait se développer continuellement au cours des deux décades suivantes.

Si les traditionnelles distributions de prix de fin d'année furent supprimées, par contre, de larges crédits furent accordés pour l'équipement des écoles en matériel didactique *up to date*, pour la protection de la santé des enfants et pour la constitution d'un enseignement secondaire.

Le régime des *jardins d'enfants*, notamment, fut entièrement renouvelé en tenant compte des progrès de la pédagogie scientifique. Ce passage d'un article de l'échevin, publié en 1926, donna une idée de ce renouvellement :

« De nouvelles méthodes sont introduites, particulièrement aptes à stimuler l'éveil des » facultés par la pratique de l'observation et du travail libre. Le personnel fut admis à effectuer » des visites d'initiation dans les jardins d'enfants de la ville de Bruxelles. Il se signala par » un travail pédagogique consciencieux. Les directions d'école coopérèrent très activement » à cette transformation des classes maternelles. Le développement du programme des » exercices a entraîné le renouvellement complet du mobilier : les bancs-pupitres furent » remplacés par de petites tables et de petites chaises... En outre, les classes gardiennes ont » été les premières, dans nos établissements scolaires, à être dotées de séries de petits tableaux

(1) Écrepont Léon en fut le premier directeur. M. Saeys, Eugène lui succéda en 1922.

» noirs mis à la disposition des enfants. Cette innovation leur permet de se livrer à cœur joie
 » à leurs fantaisies graphiques : initiation première à la science du dessin. Les résultats
 » obtenus à cet égard au Jardin d'enfants ont été si concluants qu'à la demande des directions,
 » diverses classes primaires ont été également fournies de ces tableaux. Au budget de 1926
 » fut encore prévu à cet effet un crédit important... Lorsque les expositions de fin d'année
 » scolaire furent ouvertes en 1922 pour la première fois dans tous nos établissements, et pour
 » chacune de leurs classes au travail, sous les yeux du public, ce furent incontestablement
 » les aménagements riants de nos Jardins d'enfants et l'atmosphère d'activité heureuse qu'on
 » y respire que la foule des visiteurs apprécia le plus... »

Dans les classes primaires de *nouveaux programmes* furent mis en œuvre faisant de l'étude des branches mères, c'est-à-dire de la langue maternelle et des mathématiques, le pivot de l'enseignement, et réservant une place non négligeable aux travaux pratiques, dont le modelage. Les cours d'éducation physique (1) furent confiés à des maîtres spécialisés, et temporairement placés sous la direction de l'inspecteur Henri De Genst, un des pionniers de la gymnastique suédoise dans le pays. Pour les élèves des classes supérieures l'horaire réserva une séance de natation par semaine. En attendant l'ouverture du bassin prévu au groupe scolaire de la rue de Fierlant (2) cette baignade hebdomadaire a lieu au bassin de Saint-Gilles.

Une *plaine de jeux* pour les enfants des écoles communales fut aménagée à l'intersection des avenues Victor Rousseau et Zaman, et dès l'année 1925 on institua les *récréations scolaires des vacances*, à la grande satisfaction des familles ouvrières.

L'enseignement secondaire.

L'accroissement constant du chiffre de la population forestoise devait nécessairement amener l'administration à constituer un enseignement secondaire complet. La première initiative dans ce sens date de l'année 1927. Jusqu'alors les jeunes gens désireux d'entreprendre des études moyennes du degré inférieur ou supérieur étaient forcés de prendre inscription dans un établissement d'une commune voisine. La plupart allaient à Saint-Gilles. Au début de l'année scolaire 1921-1922, il s'en trouvait 371 inscrits dans les écoles de Saint-Gilles :

152 aux écoles préparatoires ;
 137 à l'athénée ;
 21 au lycée ;
 33 à l'école moyenne et
 22 à l'école professionnelle.

En 1927 enfin s'ouvrit à Forest même une section d'*Athénée royal* et deux ans plus tard une *école moyenne pour jeunes filles*, avec section d'humanités anciennes et modernes.

Depuis lors, l'un et l'autre établissements se sont régulièrement développés dans les bâtiments érigés dans la rue des Alliés, contigus à ceux des écoles du boulevard Guillaume Van Haelen et de la rue Jef Devos. Déjà leur réputation est solidement établie.

Tableau d'ensemble de l'enseignement officiel communal :

Le tableau de la page 321 donne une vue d'ensemble des écoles communales au moment du déclenchement de la deuxième guerre mondiale

L'enseignement de l'Etat et l'enseignement libre.

A côté de ces écoles communales, il convient de signaler encore sur le territoire forestois :

a) *L'enseignement secondaire* organisé par l'Etat (depuis 1927), l'Athénée royal pour garçons, l'Ecole moyenne de l'Etat, avec section de lycée.

(1) Une salle de gymnastique modèle, avec installation de bains-douches, a été aménagée aux écoles du Centre dès 1925.

(2) En 1938 était terminé le gros œuvre du bassin.

Catégorie d'enseignement	Nombre	
	de membres du personnel enseignant	d'élèves
<i>Enseignement gardien :</i>		
Section du Centre	2	49
» » Pavillon	3	125
» » Parc	2	67
» » Pont-de-Luttre	2	112
» » Vignoble	2	63
» » Fierlant	2	105
	13	521
<i>Enseignement primaire :</i>		
École n° 1, rue de Hal (garçons).....	15	302
» n° 2, rue du Dries (filles)	9	184
» n° 3, Avenue Besme (garçons)	6	129
» n° 4, rue Rodenbach (filles).....	8	182
» n° 5, Bd. Guillaume Van Haelen (garçons) ...	9	300
» n° 6, rue Jef Devos (filles)	15	328
» n° 7, av. Monte-Carlo (garçons)	8	205
» n° 8, av. Zaman (filles).....	8	206
» n° 9, rue Monténégro (garçons)	13	250
» n° 10, rue de Fierlant (filles)	8	218
	99	2.304

b) L'École normale de l'Etat pour jeunes filles comportant une section gardienne, une section primaire, une section primaire supérieure, une école normale primaire et une section normale moyenne. Elle est sise rue Berkendael et est fréquentée par environ 700 élèves.

c) L'Orphelinat rationaliste établi à la chaussée d'Alseberg, depuis le 1^{er} juillet 1895, à l'initiative de la Fédération nationale des sociétés de Libres Penseurs de Belgique, prise à la suite d'une conférence d'Alexis Sluijs à la Libre Pensée de Bruxelles sur l'organisation de l'Orphelinat Prévost de Cempuis (1890).

Parmi les directrices de l'institution signalons Isabelle Gatti de Gamond, l'illustre fondatrice de l'enseignement moyen pour jeunes filles en Belgique, et Madame Marie Mulle, depuis organisatrice de la première École de service social.

d) Les instituts privés Dupuich et Sainte-Anne, installés avenue Brugmann.

e) Les écoles catholiques : Saint-Denis (pour garçons), chaussée de Bruxelles ; Saint-Augustin (pour garçons), avenue Saint-Augustin ; Sainte-Alène (pour fillettes), avenue Kersbeek ; Saint-Antoine (pour fillettes), rue Paul Decoster ; Sainte-Ursule (pour fillettes), avenue des Armures.

Le nombre d'enfants forestois fréquentant la section gratuite de ces écoles primaires

équivalait approximativement aux trois septièmes du nombre des enfants de même catégorie inscrits dans les écoles primaires communales.

Mais, à chaque école catholique est annexée une section payante ; plusieurs comptent des classes gardiennes et des classes d'enseignement professionnel et d'enseignement moyen.



Henri Dulieu, bourgmestre de Forest depuis 1946.

Questions controversées :

La question des *subsidés communaux* à allouer à l'enseignement primaire catholique suscita une âpre et persistante querelle entre les partis politiques représentés au Conseil communal. A partir de 1926 elle fut résolue dans le sens de l'égalité entre les deux enseignements officiel et libre (1), ce qui valut à Madame Brigode d'être « prise à parti, maintes fois sans aménité ni bonne foi, par des adversaires qui, bien qu'appartenant aux opinions les plus contradictoires entre elles, se sont presque toujours trouvés unanimement d'accord chaque fois qu'il s'est agi d'attaquer avec violence l'échevin libéral de l'Instruction publique » (2).

La promotion au grade de chef d'école.

La question de la promotion au grade de chef d'école primaire ne provoqua pas moins de difficultés. Les instituteurs et institutrices, appuyés par le syndicat socialiste du Personnel enseignant, par l'unanimité des conseillers communaux socialistes (3) et par certains de leurs collègues libéraux et catholiques demeurèrent obstinément attachés au principe de la promotion à l'ancienneté.

Ce ne fut qu'à la veille de la guerre 1940 que l'échevin de l'Instruction publique trouva une majorité pour voter l'adoption du principe de l'examen de promotion.

Question linguistique.

Nous avons dit plus haut (p. 282) les aspects du problème linguistique dans le cadre de l'enseignement primaire. Nous n'y reviendrons pas.

(1) Un subside annuel de 60.000 frs. fut alloué aux écoles chrétiennes.

(2) *L'Avenir de Forest*, 26 septembre 1926, art. de M^{me} Brigode.

(3) Rappelons que c'est un conseiller socialiste, le professeur Camus, qui le premier proposa de recourir à des épreuves techniques en vue d'assurer la sélection des chefs d'écoles.

LES FINANCES COMMUNALES

(Dommages de guerre, emprunts, recettes et dépenses)

La guerre, nous l'avons vu (p. 285), avait contraint l'administration à des *emprunts* répétés. La même politique dut être poursuivie après la conclusion de l'armistice, tout d'abord pour couvrir les dépenses effectuées pour porter secours à la population ; plus tard, pour poursuivre la réalisation des grands travaux publics.

A la veille des élections de 1921, la dette communale se chiffrait à plus de 25 millions de francs, dont environ 17 millions avaient été consacrés aux dépenses de guerre (réquisitions, amendes, contributions extraordinaires, logements de troupes, etc.).

Répondant aux âpres critiques formulées au cours de la période électorale, le bourgmestre Denis essayait de montrer qu'en vérité il y avait lieu de défalquer de cette énorme somme, et les petits emprunts déjà remboursés à cette heure, et la ristourne d'une partie des dépenses de guerre par l'Etat (environ 5 millions) et le montant des dommages de guerre dont le paiement serait également assumé par l'Etat (soit encore environ 5 millions). Il concluait en disant que la dette communale se réduisait à une dizaine de millions environ, montant dans lequel entraient quatre millions de dépenses de guerre laissées par l'Etat à la charge de la commune pour diverses raisons, ce qui ramenait la vraie dette ordinaire au chiffre de six millions.

La contre-partie de cette somme était suffisante pour envisager l'avenir sans appréhension excessive ; la commune ne possédait-elle pas des terrains expropriés, des bâtiments communaux — écoles, commissariats de police, etc. — et, de plus, des voies publiques dont les frais d'établissement étaient récupérables par la taxe d'ouverture de rue.

Le déficit aurait d'ailleurs pu être assez aisément comblé si, d'une part, il n'avait pas fallu mettre en train de vastes travaux nouveaux pour donner à la commune un visage digne de l'avenir que la reprise de l'ascension démographique semblait lui garantir et si, d'autre part, l'administration locale avait pu à sa guise créer des taxes nouvelles.

Mais le régime fiscal d'après-guerre se trouvait être fort différent de celui d'avant. Le Gouvernement interdisant le dépassement d'un certain taux de centimes additionnels et n'assurant aux communes qu'une quote-part dans le produit des impôts cédulaires payés à l'Etat, acculait les administrations locales aux emprunts (1).

Celle de Forest n'y échappa naturellement pas plus que les autres, mais elle trouva des ressources considérables grâce à la conclusion de contrats de régie intéressée de distribution de gaz et d'électricité.

En l'année 1938, le montant global des emprunts atteignait environ 62 millions de francs. Si l'on en déduit les 11 millions empruntés en 1920 et 1921 pour couvrir les dépenses faites pendant la guerre pour porter secours à la population, il reste 51 millions dont on pouvait encore logiquement soustraire 15 millions, c'est-à-dire la valeur d'estimation des terrains communaux revendables. En fait, c'est à 36 millions tout au plus — soit 44 francs par tête d'habitant — que se chiffrait le montant global des dépenses effectuées pour accomplir l'ensemble des grands travaux de voirie et d'embellissement : création de nouvelles artères, entretien et aménagement de parcs publics, construction de bâtiments scolaires et administratifs, dont le nouvel hôtel communal.

A ce moment où la crise politico-économique annonçait le danger d'une nouvelle guerre mondiale peu de communes de Belgique se trouvaient en somme, dans une situation financière aussi favorable.

Suit un tableau d'ensemble des impôts établis pendant le période 1919-1940 :

(1) Le bourgmestre Max déclarait vers 1938 que les communes et principalement les grands centres urbains, souffrent de la prodigalité de l'Etat imposant des dépenses excessives par rapport aux revenus.

Impôts communaux prévus aux Budgets de :	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940
Additionnels :																						
à l'impôt foncier	140				40	40	40	50	60	70	60	60	60	70	80	80	70	75	75	75	75	75
à la taxe mobilière sur capitaux investis					50	50	50	50	60	80	80	80	80	70	80	80	70	75	75	75	75	75
à la taxe professionnelle					50	50	50	50	60	80	80	80	80	70	80	80	70	75	75	75	75	75
à la contribution personnelle						×	×	×	×	×	×	×										
à la patente	×																					
à la patente progressive.....	×																					
à la taxe sur les autos.....	×	×	×	×	×																	
à la taxe sur revenus sociétés par actions, etc.	×																					
à l'impôt sur le mobilier				×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
à la taxe sur les chiens								×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
à la taxe sur les spectacles									×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
Voirie				×	×	×	×									×	×	×	×	×	×	×
Traitements, salaires et pensions....					×	×										×	×	×	×	×	×	×
Établissements dangereux					×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
Personnel domestique																×	×	×	×	×	×	×
Valeur locative.....	×																					
Constructions exonérées du foncier	×																					
Chiens	×	×	×	×	×	×	×															
Établissements industriels et commerciaux	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
Terrains non-bâties	×	×	×																			
Bâtisses, pavage, égouts, terrassements, ouverture voies publiques	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
Colportage	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
Spectacles, divertissements, bals et fêtes publiques	×	×	×	×	×	×	×	×														
Établissements de paris aux courses															×	×	×	×	×	×	×	×
Distributeurs d'essence											×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
Inhumations, exhumations.....	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
Transports funèbres, etc.	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×

× marque l'existence de la taxe.

LOUIS VERNIERS

HISTOIRE

DE

FOREST

LEZ BRUXELLES



MAISON D'ÉDITION A. DE BOECK

BRUXELLES

1949